



FORMATION

« Prise en charge Coordonnée de l'Oralité du Nourrisson porteur d'une Trisomie 21 »

Formation gratuite, s'adressant aux **orthophonistes** (libéraux, salariés) et **étudiants en orthophonie de 5^{ème} année**.

Date : **Judi 31 janvier 2019** (9h30 – 16h30) ; avec **repas sur place, offert par l'URPS des Chirurgiens-dentistes**.

Lieu : **Antenne Universitaire d'Odontologie du CHRO, Orléans** (14 Av. de l'Hôpital, Orléans) ; **salle de conférences, niveau N – 1**.

Organisateurs : **URPS Chirurgiens-dentistes, URPS Orthophonistes, de la Région Centre VdL**.

Formatrices :

- **Dr Charlotte Gallazini**, spécialiste qualifiée en médecine bucco-dentaire, chef de service d'odontologie du CHRO
- **Gaëlle Grusse-Dagneaux**, orthophoniste (Saint-Cyr-en-Val)
- **Elodie Brichart**, orthophoniste (CAMSP du CHRO)

Objet de la formation :

Stimulation neurofonctionnelle chez l'enfant porteur d'une Trisomie 21 : Rôles du chirurgien-dentiste et de l'orthophoniste

Le syndrome de Down, appelé en France Trisomie 21 est la forme la plus fréquente du handicap dû à une aberration chromosomique détectable au caryotype, avec une prévalence d'une naissance sur 800. Les personnes porteuses d'une Trisomie 21 présentent **un syndrome bucco-facial spécifique** : caractéristiques squelettiques, anomalies dentaires, pathologies du parodonte et des tissus mous ainsi que des troubles fonctionnels.

Les troubles les plus importants affectent la fonction orale, c'est-à-dire la mastication, la déglutition, la ventilation ainsi que l'acquisition du langage.

Si aucune prise en charge précoce n'est effectuée, ces troubles seront amplifiés au cours de la croissance par les problèmes de posture, induits par l'hypotonie musculaire et l'hyperlaxité ligamentaire spécifiques à ce syndrome.

Pour prévenir ou traiter ces troubles, il existe des traitements de normalisation orale par stimulation neurofonctionnelle : ce sont des exercices de stimulation orale mis en place par les orthophonistes et le port de plaques palatines comportant des points de stimulation de la langue et des lèvres, plaques qui sont réalisées par le chirurgien-dentiste dès le plus jeune âge (4 à 6 mois).

Les effets de ces traitements sur la fonction orale seront d'autant plus efficaces que la prise en charge est précoce. En effet, il faut garder à l'esprit que l'indication d'un tel traitement reste hautement dépendant du degré de coopération de l'enfant, d'où l'intérêt d'un apprentissage précoce à l'environnement du cabinet dentaire.

Il va sans dire qu'un résultat optimal est obtenu si le travail se fait en collaboration étroite entre les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes.

Une attestation de présence vous sera délivrée.

Bulletin d'inscription, à renvoyer par mail ou par courrier postal, à Véronique Fauvinet

veronique.fauvinet@wanadoo.fr

Véronique Fauvinet, URPS orthophonistes, 17 rue Samuel de Champlain, 41000 Blois

Nom / Prénom :

Lieu(x) et mode d'exercice (salarié, libéral, mixte, étudiant 5^{ème} année) :

Adresse postale (professionnelle):

Adresse courriel :

Téléphone :

Prendra son repas sur place (offert) : OUI..... NON